

EN BREF...

Flocons sur les crêtes

Aarg! La première neige sur les hauteurs du Val-de-Ruz est tombée durant la nuit du vendredi 25 au samedi 26 septembre. Juste de quoi blanchir les crêtes et indiquer que le froid arrive. Il faut se rendre à l'évidence, l'été qui s'est bien prolongé durant le mois de septembre est terminé. L'automne s'installe avec parfois quelques désagréments météorologiques. /pif

Parc éolien refusé

Le projet initial du parc éolien des Quatre Bornes est définitivement enterré. Les citoyens de Sonvilier ont refusé par 286 non contre 281 oui, soit pour cinq voix, son implantation sur le territoire de la commune du Jura bernois lors de la votation populaire du dimanche 27 septembre.

Ce projet - on le sait - concerne aussi Val-de-Ruz. Trois des dix éoliennes devaient être érigées sur le territoire communal. Dans son communiqué, le promoteur, Groupe E Greenwatt, ne cache pas sa déception face à ce refus, mais il ne baisse pas totalement les bras: «L'avenir du parc fera l'objet d'une analyse afin de déterminer s'il y a lieu de poursuivre le projet uniquement sur territoire neuchâtelois». /comm-pif

Assemblée du Parc Chasseral

L'association du Parc régional Chasseral a tenu son assemblée générale jeudi 24 septembre dernier. Le nombre de ses membres est en légère augmentation, il s'élève à 351 (communes et collectifs compris). Michel Voutat, qui représentait la société des Bugnens-Savagnières a quitté le comité; il a été remplacé à ce titre par Serge Rohrer. Les comptes 2019 ont bouclé avec un résultat négatif de 91'018 francs, mais avec



L'Association du Parc Chasseral a tenu son assemblée générale. (Photo Parc Chasseral).

un solde positif de 25'590 francs sur la période quadriennale (2016-2019).

Le thème fort de la soirée était constitué par la future Charte 2022-2031 (qui devrait englober l'entier du territoire de Val-de-Ruz). Dans son allocution, le président de l'association, Michel Walthert, a porté un regard personnel sur ce que le Parc est devenu en 20 ans d'activités. Il a relevé «son ancrage dans un territoire donné... son souci d'être à l'écoute des habitants de la région». /comm-pif

Locaux vides

Le canton de Neuchâtel a recensé au 1^{er} juin 2020, 253 locaux commerciaux, industriels ou artisanaux vacants, ce qui représente une surface totale de 63'443 mètres carrés. Par rapport à l'année précédente, cette surface a augmenté de près de 41%. En réalité, le Val-de-Ruz n'est que peu concerné par ces chiffres: on n'y recensait en juin que 977 mètres carrés de locaux vacants et surtout, leur surface avait diminué de moitié. Un chiffre encore: en moyenne sur l'ensemble du canton, ces locaux se louent à un prix de 160 francs par mètre carré par année. /comm-pif

Colocation pour fauteuil roulant

Ancien habitant de Chézard-St-Martin, Antoine Barizzi partage depuis le mois de juillet avec trois autres paralysés mé-

dullaires, l'un des deux appartements mis à disposition, à Schenkon dans le canton de Lucerne, par la Fondation suisse pour paraplégiques (FSP). C'est ce qu'indique le site RTN.ch. C'est la concrétisation du projet «ParaColoc» lancé par la FSP qui a ouvert sa toute première colocation de Suisse pour les personnes en fauteuil roulant. Agé de 27 ans, Antoine Barizzi est tétraplégique. Il espère que cette résidence facilitera sa réinsertion professionnelle. /pif



Antoine Barizzi (en fauteuil roulant avec les lunettes) et l'ensemble des membres de la colocation pour personnes en fauteuil roulant. (Photo Fondation suisse pour paraplégique).

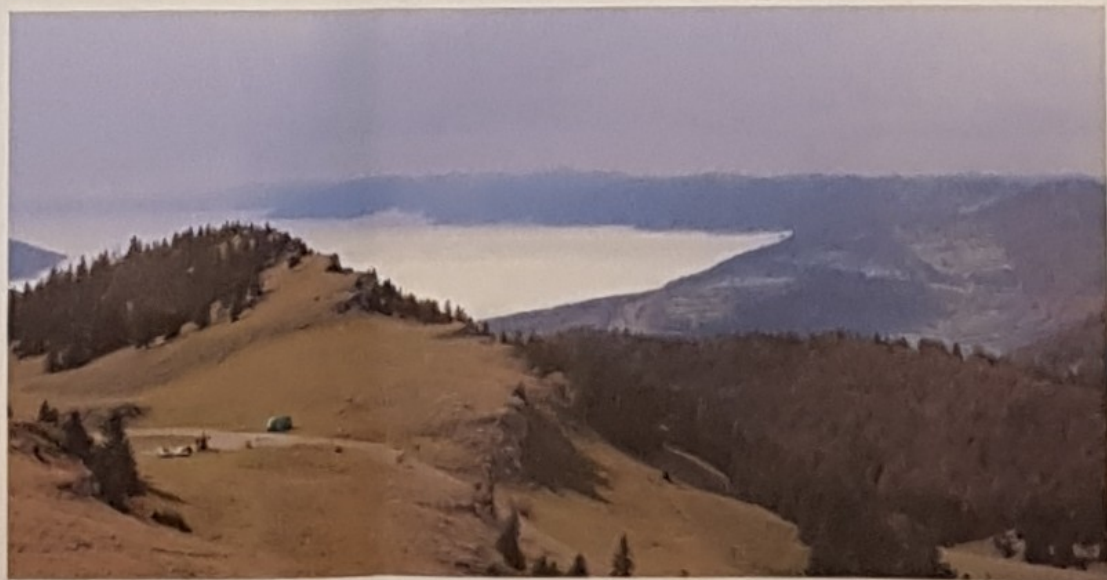
Mesures restrictives

Les grandes familles n'ont en quelque sorte qu'à bien se tenir. Depuis le 1^{er} octobre, l'organisation des manifestations privées qui réunissent plus de 30 personnes doit être annoncée à l'Etat au moins cinq jours à l'avance par la personne responsable. C'est ce qu'a indiqué dans un communiqué du 24 septembre dernier la chancellerie du canton de

Neuchâtel: «Sans mesure de protection adéquate, ces rassemblements peuvent être des sources non négligeables de contamination», peut-on notamment lire. Ces mesures concernent donc aussi les fêtes de familles. Les formulaires d'annonce sont disponibles sur www.ne.ch/ManifestationPrivée. Le formulaire à remplir se veut très précis sur le déroulement de ladite manifestation. /comm

Favoriser l'apprentissage

Le canton de Neuchâtel lance une vaste campagne de promotion de la formation professionnelle. Son objectif est d'augmenter le nombre de places d'apprentissage. Pour encourager les entreprises à former des apprentis durant cette période de pandémie, l'Etat a ainsi décidé d'octroyer une prime de 2'000 francs pour tout engagement au cours de cette année scolaire d'un apprenti de première année. Les entreprises bénéficient encore d'un autre mode de soutien financier depuis le 1^{er} janvier 2020: toutes celles qui forment des apprentis reçoivent automatiquement une prestation financière annuelle. Baptisée «contrat-formation», cette mesure découle de la loi relative au fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual acceptée par le Grand Conseil le 26 mars 2019. /comm



La neige sur les hauteurs et bientôt le brouillard plus bas. (Photo pif).



margot mazout

mazout | essence | diesel **0800 844 644**

AQUAPRO SA

Vente et installation directement d'usine:
micro-station d'épuration - récupération d'eau de pluie
rétention d'eau à débit régulé sur mesure
Système de traitement d'eau par U.V et Diaclean

www.aquapro.ch - repinfo@aquapro.ch - Tél. 079 435 09 59

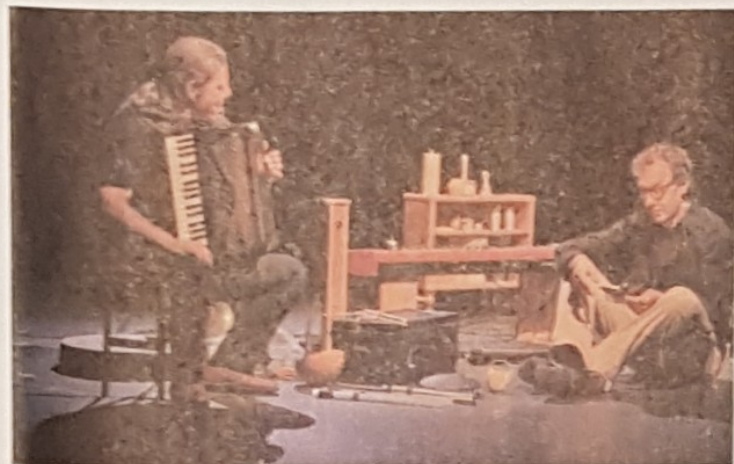
POÉSIE EN ARROSOIR: UNE ÉDITION RACCOURCIE RÉUSSIE

Repoussé au week-end du Jémine fédéral en raison de la crise sanitaire, le Festival s'est tenu sur quatre jours au lieu de dix. Un format réduit peut-être, mais qui a eu le mérite d'exister aussi bien pour le bonheur des spectateurs que celui des acteurs.

La vie culturelle reprend, timidement par moment, mais elle reprend... Les organisateurs du Festival «Poésie en arrosoir» ne regrettent surtout pas d'avoir fait le choix de ne pas annuler définitivement, en raison de la crise sanitaire, la 18^e édition de leur manifestation, qui devait dans un premier temps s'étaler sur dix jours en juillet dernier. Ils ont choisi de la réduire à un format de poche, se contentant de quatre jours de représentations, toujours sur le site d'Evologia, à Cernier.

A l'heure du bilan, parce qu'il y a toujours un bilan, le directeur du Festival, Vincent Held ne cachait pas sa joie d'avoir osé redonner vie à la scène malgré l'incertitude liée aux circonstances de la pandémie: «J'étais très ému au moment de présenter le premier spectacle, une résurrection», a-t-il lâché avec des tremolos dans la voix. «J'ai vraiment vécu un grand moment de bonheur et de satisfaction par rapport à ce qui s'est passé. Il y avait des spectacles bien remplis. Les règles sanitaires mises en place ont été bien comprises et respectées, que ce soit pour le port du masque ou la répartition par groupes du public dans la salle. J'ai senti un grand plaisir pour tout le monde de se retrouver».

Vincent Held relève aussi que les spectateurs n'ont pas bouclé le restaurant attendant



«A votre guise» par la compagnie «Poésie en arrosoir». (Photo Olivier Borgognon).

au site, que le plaisir de se retrouver était tout simplement là.

Le directeur du Festival met aussi l'accent sur un point qu'il est opportun de temps en temps de souligner: «Nous disposons d'une chance incroyable de pouvoir faire cela sur le site d'Evologia. Il y a des espaces verts, une salle qui correspond à nos besoins, du personnel toujours disponible, une équipe qui réfléchit par la solution et non pas par le problème».

Le bilan financier de cette édition raccourcie est aussi équilibré. Grâce aux subventions publiques et aux partenaires privés, Vincent Held estime qu'il sera même possible de réaliser des réserves en vue de la prochaine édition.

Car, il y aura bien une 19^e édition. Les organisateurs vont revenir au schéma traditionnel du festival: il se déroulera sur dix jours en juillet 2021. /pif



Maïna chante Neruda. (Photos Olivier Borgognon).

FEU VERT POUR LE GROUPE E

Le Conseil général de Val-de-Ruz a accepté la modification du plan d'aménagement de Boudrevilliers pour permettre l'implantation du centre logistique du Groupe E.

C'était le dernier rendez-vous du législatif avant les élections communales du 25 octobre: le Conseil général de Val-de-Ruz était réuni le 28 septembre toujours dans la salle de gymnastique de La Rebatte, à Chézard-Saint-Martin, pour permettre de respecter la distanciation sociale entre les élus. L'ordre du jour ne comprenait pas moins de quinze points. Il a été bouclé en un temps respectable.

La modification partielle du plan d'aménagement local de Boudrevilliers a été acceptée par 31 voix pour et quatre voix contre. Cette modification va permettre l'implantation du centre logistique du groupe E, dans la zone dite du Sécheron II, en contre-bas du hameau de La Chotte. A terme, ce centre sera générateur de 76 emplois. Il ne va pas nécessairement entraîner énormément de revenus supplémentaires pour la commune. Mais la perspective d'accueillir une importante entreprise de la place offre aussi de la visibilité à Val-de-Ruz.

Les 18'000 mètres carrés de terrain agricoles dévolus à cet effet seront l'objet d'une compensation du côté de Cef-

frane, un terrain qui n'était pas enregistré comme surface d'assolement et qui pourra l'être au vu de la qualité du sol. La demande d'un crédit de 540'000 francs pour la création d'une halle de copeaux à Chézard-Saint-Martin a été, elle, acceptée à l'unanimité. Cette construction permettrait d'augmenter de deux fois et demie la capacité de stockage des copeaux secs, qui sont beaucoup plus efficaces que des copeaux humides.

Cette demande de crédit a fait l'objet d'une courte discussion. Il faut retenir à ce titre les remarques des Verts qui invitent le Conseil communal à munir le nouveau bâtiment de capteurs solaires et qui s'inquiètent aussi de l'origine du bois et de la nature de la charpente en lamellé-collé. Dans sa réponse, le conseiller communal Christian Hostettler a expliqué qu'il était préférable d'utiliser du lamellé-collé en raison de sa portance et de sa capacité à mieux supporter l'humidité. Il a encore précisé

que les parois du futur bâtiment seront, elles, érigées en bois qui provient de la commune.

Dans la foulée, et moyennant un amendement de l'exécutif, le postulat déposé par les Verts a passé la rampe: il invite le Conseil communal à exploiter de manière optimale le potentiel photovoltaïque lors de la rénovation ou de la construction de chaque nouveau toit du patrimoine communal. /pif



L'implantation du futur centre logistique du Groupe E se fera à cet endroit. (Photo pif).